



REVUE DE PRESSE ESPRIT SURCOUF

Cher lecteur,

Intéressé par un article en particulier ? Cliquez directement dans le sommaire sur l'article et vous serez envoyé automatiquement vers la page dédiée à cet article. Afin de revenir vers le sommaire cliquez sur « Retour au sommaire » mentionné à la fin de chaque article.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| GÉOPOLITIQUES | 2 |
| 1 – Vers une dissuasion technologique fondée sur les systèmes d'armes autonomes (géostrategia, Thierry Berthier, avec CREOGN) | 2 |
| 2 – Amérique latine : 2018, année névralgique (Causeur, Driss Ghali)..... | 3 |
| 3 – Le nécessaire réveil de l'Europe, face aux menaces (Les Echos, Dominique Moïsi)..... | 4 |
| DÉFENSE | 6 |
| 1 – La France est-elle armée dans la course à l'intelligence artificielle ? (IRIS, Charles Thibout) | 6 |
| 2 – Terrorisme et crime organisé : une nouvelle perspective stratégique : les hybrides (Diploweb, Jacques de Saintg-Victor, Jean-François Gayraud)..... | 7 |
| 3 – Pour l'amiral Prazuck, la France est la seconde puissance maritime du monde. (Zone militaire, Laurent Lagneau)..... | 8 |
| ÉCONOMIE | 10 |
| 1 – L'émergence d'un besoin de solidarité stratégique (Infoguerre, Christian Harbulot) | 10 |
| 2 – L'Arabie saoudite dans les eaux agitées de la réforme économique (Orient XXI, Karen E.Young) | 11 |
| 3 – Statut de l'entreprise, du capitalisme financier au capitalisme responsable (Le nouvel économiste, Jean-Michel Lamy) | 12 |

GÉOPOLITIQUES

1 – Vers une dissuasion technologique fondée sur les systèmes d’armes autonomes (géostratégia, Thierry Berthier, avec CREOGN)

Au centre des débats stratégiques, économiques et éthiques, l’Intelligence artificielle (IA) s’apprête à transformer l’art de la guerre en introduisant de nouveaux acteurs sur le champ de bataille, les SALA ou systèmes d’armes létaux autonomes. S’ils focalisent les craintes entourant les récents progrès de l’IA, les SALA constituent également les éléments fondateurs d’une nouvelle doctrine militaire qui cherche à exclure les hommes de ses propres forces ou de ses alliés de la zone d’immédiate conflictualité.

L’intelligence artificielle, vecteur de puissance stratégique

L’autonomie des systèmes qui émerge des progrès de l’IA ouvre ainsi de nouveaux champs opérationnels pour la défense et la sécurité des nations. Elle induit une compétition mondiale qui peut être qualifiée aujourd’hui de course à l’IA militaire. L’importance des enjeux stratégiques et géopolitiques de l’IA a fait déclarer, le 4 septembre 2017, au dirigeant russe Vladimir Poutine: «L’intelligence artificielle est l’avenir, pas seulement de la Russie, mais de toute l’humanité. Elle présente des opportunités colossales, mais également des menaces qui sont difficiles à prévoir. Quiconque devient le leader de ce secteur deviendra le maître du monde ». Les dirigeants chinois souhaitent que leur nation devienne à très court terme la puissance leader en matière d’IA. Sur un plan militaire, la Chine développe une nouvelle génération de missiles de croisière^[1] équipés de systèmes d’apprentissages performants leur donnant, une fois lancés, une forte autonomie. Les États-Unis occupent la pôle position en matière de systèmes d’armes autonomes. La recherche et l’innovation américaine résultent d’un écosystème qui fait coopérer les grands acteurs du numérique mondial (Google, Apple, Facebook, Amazon), les grands laboratoires de recherche nationaux (MIT, Stanford, Berkeley, Caltech,...), et les organismes liés à la Défense (DARPA, laboratoires de l’US AirForce, de l’US Navy...). Il en résulte une alchimie propre à l’innovation qui rend sa diffusion optimale, notamment vers la robotique militaire.

La question de l’autonomie

La première phase de robotisation des systèmes d’armes consiste à faire sortir les équipages des engins pour les relocaliser dans un poste de pilotage extérieur sécurisé tout en conservant le même niveau de capacités opérationnelles. Ce principe de « dronification » des matériels existants fait baisser le risque létal de l’équipage et participe à une « économie du sang » que les opinions publiques de la plupart des nations démocratiques réclament. Un exemple emblématique de dronification de matériel concerne le char de combat russe T14 Armata présenté en 2015. Dans la première version, l’équipage n’est plus situé dans la tourelle totalement automatisée, mais dans une capsule blindée isolée à l’arrière de l’engin. La seconde version déporte l’équipage hors du « char-drone » dans un poste de pilotage délocalisé. Le T14 « dronisé » peut alors s’intégrer au sein d’unités de combat robotisées à l’image des unités russe Platform-M qui entrent en phase d’exploitation. On notera que cette première phase de robotisation maintient un contrôle direct de l’opérateur humain sur la machine qui fonctionne en mode télé-opéré. La seconde phase de robotisation consiste à introduire un niveau

d'autonomie dans les systèmes armés. Cette opération est beaucoup plus complexe que la première. L'intelligence artificielle intervient ainsi dans chaque composante fonctionnelle : déplacement, positionnement, acquisition d'images par différents capteurs, traitement des images, reconnaissance de formes, de contextes et de situations par apprentissage automatisé, décision d'ouvrir le feu. Les premiers systèmes armés semi-autonomes ont fait leur apparition : robot sentinelle SGRA1 Samsung déployé le long de la frontière entre les deux Corées, navire autonome chasseur de sous-marins SeaHunter issu d'un programme de recherche DARPA – US Navy, gamme Kalachnikov de robots armés autonomes présentée en juillet 2017, programme de vol autonome Dassault NEURON. La liste des démonstrateurs de systèmes armés autonomes s'allonge et concerne désormais tous les milieux : terrestre, maritime, aéronautique et spatial. Elle suscite également des craintes et des protestations d'une fraction de la communauté scientifique et de personnalités du numérique. Elon Musk, inventeur visionnaire, dirigeant de Tesla et de SpaceX et grand acteur de l'intelligence artificielle, multiplie les lettres ouvertes demandant l'interdiction pure et simple des systèmes armés autonomes et de l'intelligence artificielle utilisée à des fins militaires. Désireux de « sauver le monde », il en appelle à l'ONU pour voter cette interdiction en 2018^[2]. Dans ses différentes lettres ouvertes, Elon Musk n'argumente jamais ses prévisions de dérive malveillante de l'IA qu'il considère a priori comme capable d'avoir conscience de ses propres actions (IA forte).

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.geostrategia.fr/vers-une-dissuasion-technologique-fondee-sur-les-systemes-darmes-autonomes/>

[Retour au sommaire](#)

2 – Amérique latine : 2018, année névralgique (Causeur, Driss Ghali)

Dans les prochains mois, quatre grands pays d'Amérique latine iront aux urnes pour élire présidents, députés et sénateurs. Brésil, Mexique, Colombie et Venezuela, quatre facettes différentes d'un continent qui fait du surplace, quatre démocraties qui, jusqu'à présent, n'ont connu de l'histoire que son versant tragique, quatre échecs retentissants d'un projet démocratique qui n'arrive toujours pas à tenir ses promesses : bien-être, sécurité et liberté.

Les « démocraties » de l'extrême

Il n'y a donc rien de grandiose à attendre de ces rendez-vous électoraux. Bien malgré elle, l'Amérique latine est devenue un laboratoire politique où la démocratie fonctionne dans des conditions extrêmes de violence et d'inégalités. On tue plus au Brésil qu'en Syrie (en valeur absolue) et, pourtant, la démocratie brésilienne fonctionne, ou a, du moins, tous les appareils de la légitimité : séparation des pouvoirs, indépendance de la justice, liberté de la presse, etc. A Cali, Caracas et Tijuana, la violence est déchaînée mais les gens votent et les élus légifèrent. Ce paradoxe latino est certainement la première raison de s'intéresser à la vie politique sous les tropiques. Quand on soulève le capot, on découvre des mœurs politiques très exotiques. Là où le pouvoir est centralisé, il a été brutalement saisi par des forces politiques extrêmement déterminées à marginaliser voire éliminer (par l'exil ou la mort) tous leurs adversaires idéologiques. Venezuela et Colombie s'inscrivent dans cette catégorie de pays polarisés et conflictuels. Là où le pouvoir est décentralisé au sein d'un système fédéral, gauche et droite se sont partagé le gâteau dans une sorte de concurrence policée et dont la raison d'être est d'organiser l'alternance de manière pacifique. Mexique et Brésil sont des pays de consensus suffisamment lâche pour ménager la chèvre et le chou. Ce sont des nations au centre, ce qui change de l'une à l'autre c'est le type de consensus en vigueur : le Mexique choisit l'ouverture

à la mondialisation ; le Brésil s'isole, même s'il affirme le contraire. Ces démocraties de l'extrême sont à bout. Elles sont obligées de remettre en question leur modèle de partage du pouvoir ne serait-ce que parce que les populations le rejettent de plus en plus. Et, si rien n'est fait cette fois encore, le crime organisé, un invité surprise pressé de participer au festin, peut décider de peser de tout son poids sur la chose publique. C'est la deuxième grande raison de suivre de près ces différentes élections.

Venezuela : au-delà de l'arrêt cardiaque

Election présidentielle prévue le 20 mai 2018

Le drame vénézuélien est connu de tous et la situation à quelques semaines des élections demeure critique. L'opposition vient d'annoncer qu'elle ne va pas participer au scrutin, craignant les fraudes. Après vingt ans de socialisme bolivarien, le bilan est sans appel. Le développement promis n'a pas eu lieu, la justice sociale non plus. Le gouvernement est dépassé par les vieux démons d'une société qui ne sait pas gérer conflits et contentieux. Résultat : le taux d'homicide à Caracas dépasse les 119 pour 100 000 habitants, l'équivalent d'une zone de guerre, trois fois plus qu'à Rio de Janeiro par exemple. L'enjeu au Venezuela est de tracer un chemin viable pour se sortir d'une dictature de gauche, sans un bain de sang. Tâche immense d'autant plus que l'armée a goûté au fruit défendu : la cocaïne et son trafic, à la rentabilité indécente. Comment convaincre autant de monde de perdre leurs privilèges politiques et « commerciaux »

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.causeur.fr/amerique-bresil-colombie-venezuela-mexique-150117>

[Retour au sommaire](#)

3 – Le nécessaire réveil de l'Europe, face aux menaces (Les Echos, Dominique Moïsi)

Sur le papier, le rituel est fidèlement respecté. La chancelière entame comme il se doit son quatrième mandat par un passage obligé à Paris. Les conditions pour une relance franco-allemande semblent propices. Un équilibre de déséquilibre a été rétabli entre Berlin et Paris : une Allemagne toujours dominatrice sur le plan économique, une France brillamment de retour sur la scène du monde, portée par l'énergie et le charisme de son jeune président. Pour faire référence à des termes sportifs la France et l'Allemagne rejouent à nouveau dans la même division. La deuxième raison d'être prudemment optimiste est l'aggravation de la situation internationale et régionale. A l'heure de Trump, de Poutine, de Xi Jinping et des populismes - de la Hongrie à l'Italie en passant par la Pologne - il n'existe pas d'autre choix. "***L'Europe n'est plus un choix, comme elle pouvait l'être encore il y a deux ans, elle est une nécessité historique***", pour citer l'un des derniers grands témoins et acteurs du projet européen, le Français Georges Berthoin, qui eut très jeune le privilège de travailler aux côtés de Jean Monnet et de Robert Schuman. L'Europe unie est seule désormais à pouvoir fixer des limites à la Russie de Poutine, à proposer et à défendre un projet alternatif à celui de la Chine de Xi Jinping, et à représenter sans emphase et sans outrance une démocratie libérale, respectueuse de l'humain et de la planète.

Malentendu franco-allemand

Paradoxalement, aujourd'hui, les non-Européens sont sans doute plus disposés à entendre ce message que les Européens eux-mêmes. Car le malentendu commence peut-être "au coeur du coeur" du projet européen lui-même, le couple franco-allemand. **La France de Macron a un ambitieux - et, pour l'auteur de ces lignes, légitime - projet de relance de l'Europe, à partir du renforcement de la zone euro. Mais l'Allemagne de Merkel est-elle prête à se rallier au projet français ?** A Francfort, où je me trouvais cette semaine, mes interlocuteurs allemands étaient loin d'en être convaincus. Je mettais en avant l'argument classique. En ce début de quatrième mandat, Angela Merkel n'a rien à perdre. Ce qui compte pour elle désormais, c'est la place qu'elle laissera dans l'histoire. Sera-t-elle perçue comme la chancelière qui a tenu le cap, lorsqu'elle était seule ou presque et qui a su ensuite faire preuve de vision et de courage en se ralliant au projet français ? Un autre scénario m'était opposé par nombre de mes interlocuteurs allemands, dont certains proches d'Angela Merkel. *"La chancelière est luthérienne, fille de pasteur : elle a promis devant Dieu de défendre sa charge et les responsabilités qui viennent avec elle. Elle n'est pas prête à céder une once de ses pouvoirs en faveur d'un processus d'intégration auquel elle ne croit pas pleinement."* L'homme qu'elle a contribué à "tuer politiquement", le chancelier Helmut Kohl, avait, lui, connu la guerre, et avait accepté de sacrifier le deutsche mark sur l'autel de la paix européenne. Autres temps, autres priorités. La passion européenne de l'Allemagne s'est tarie au moment où revenaient des profondeurs de son passé des relents de xénophobie et d'extrémisme. L'histoire dira laquelle de ces deux interprétations des intentions de l'Allemagne, positive ou plus prudente, est la bonne.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/0301446592398-le-necessaire-reveil-de-leurope-face-aux-menaces-2161886.php>

[Retour au sommaire](#)

DÉFENSE

1 – La France est-elle armée dans la course à l'intelligence artificielle ? (IRIS, Charles Thibout)

La ministre des Armées, Florence Parly, a annoncé une série de mesures en faveur du développement de l'intelligence artificielle militaire. Ainsi, la France suit le mouvement impulsé par les Américains, les Chinois, les Russes ou encore les Indiens... Mais est-elle en capacité de rivaliser avec ces puissances ? *Vendredi 16 mars, Florence Parly a annoncé un plan pour le développement de l'intelligence artificielle (IA) avec pour objectif de renforcer les capacités militaires françaises. À terme, ce plan vise à doter la Défense d'un budget annuel de 100 millions d'euros consacrés à l'IA, et une cinquantaine d'experts supplémentaires, spécialisés en science des données (data science) et en IA, devraient être recrutés d'ici 2022 au sein de la Direction générale de l'armement (DGA). Florence Parly a également annoncé la création d'une « Agence de l'innovation de défense » au sein du ministère, qui inclura des start-up et cherchera à nouer des partenariats au niveau européen. Environ la moitié du budget annuel alloué à l'IA militaire devrait financer des programmes de recherche, et quelque 10 millions d'euros à l'évaluation et à l'intégration au système de défense des technologies d'IA déjà existantes.*

Le projet MMT

Cette annonce coïncide avec le lancement du *Man-Machine Teaming* (MMT, coopération homme-machine), un projet financé à hauteur de 30 millions d'euros, qui vise à développer l'IA dans le domaine de l'aéronautique de combat. Ce projet a été présenté à la ministre par la Direction générale de l'armement (DGA), Dassault Aviation et Thales, qui dirigeront l'étude, avec le soutien de PME et de laboratoires français spécialisés dans les applications civiles de l'IA. Dans le secteur de l'aéronautique militaire, le ministère des Armées souhaite que l'IA améliore et facilite la prise de décision des pilotes et des opérateurs, avec à la clef, une réactivité accrue et une réduction de la fatigue et du stress. Le projet MMT devra également définir des « stratégies innovantes » pour faire voler ensemble des avions de chasse et des drones afin de contourner les systèmes de défense aériens. Les avions de chasse qui voleront à l'horizon 2025-2030 devraient être équipés de capteurs à haute résolution ; ils généreront une grande quantité de données qu'il faudra traiter et combiner en temps réel. L'étude MMT devra concevoir des procédés pour parvenir à ce résultat et permettre également aux systèmes armés connectés entre eux de puiser dans les historiques de données et dans d'autres sources d'information pour améliorer leurs performances dans le *combat cloud*^[1]. À mesure que l'armement gagnera en complexité et en capacité d'autonomie, l'être humain devra le gérer au mieux et rester dans la boucle de décision : il n'est pas question de produire des systèmes d'armes létales autonomes, autrement dit, des « robots tueurs ». Pour ce faire, l'IA devra non seulement traiter les données, mais encore livrer au pilote toutes les informations dont il a besoin pour optimiser sa prise de décision ; autrement dit, c'est vers des systèmes semi-autonomes et une coopération homme-machine que la Défense française semble se diriger. Plus largement, le ministère des Armées est conscient du rôle majeur que jouera l'IA dans les systèmes d'armement du futur. Les applications militaires de l'IA toucheront sans doute, dans un premier temps, le renseignement

militaire, la cybersécurité, le combat collaboratif sur terre et dans les airs, les opérations de déminage et la maintenance prédictive. Quatre domaines d'application de l'IA ont été particulièrement identifiés : les capteurs de reconnaissance intelligents ; la navigation autonome sur les terrains difficiles ; les opérations conjointes entre vols habités et non-habités ; et l'interface homme-machine à l'intérieur du cockpit. Les premiers résultats sont attendus en 2025, avec une utilisation généralisée à l'horizon 2030, même si l'IA est déjà mobilisée pour calculer la trajectoire des missiles et traduire les langues étrangères.

La place de la France dans la compétition mondiale pour l'IA

Comme l'a rappelé Florence Parly, ces annonces s'inscrivent dans le prolongement de la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, dans laquelle l'innovation constitue l'un des axes majeurs. Mais, ce qui retient surtout l'attention, c'est la place accordée dans ces annonces aux structures civiles : Dassault et Thales, bien sûr, mais également des start-up et des centres de recherche civils.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.iris-france.org/109396-la-france-est-elle-armee-dans-la-course-a-lintelligence-artificielle/>

[Retour au sommaire](#)

2 – Terrorisme et crime organisé : une nouvelle perspective stratégique : les hybrides (Diploweb, Jacques de Saint-Victor, Jean-François Gayraud)

Jean-François Gayraud est essayiste et haut fonctionnaire de la Police Nationale. Il est l'auteur d'ouvrages majeurs de criminologie et de géopolitique, dont récemment « Théorie des hybrides. Terrorisme et crime organisé », (Paris, CNRS éditions, 2017). Jacques de Saint Victor est historien de droit et des idées politiques, professeur des Universités à Paris XIII et au Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM). Il a préfacé l'ouvrage de J-F Gayraud précédemment mentionné. Les auteurs des attentats commis en France et en Belgique en 2015 et 2016 proviennent presque tous du monde du gangstérisme. A l'origine, la grande majorité de ces terroristes sont originellement et essentiellement des criminels et des délinquants de droit commun. C'est l'une des conclusions de cette puissante réflexion conduite par deux experts au sujet de la criminalisation du politique. Parce que l'histoire criminelle est en passe de devenir une part essentielle de l'histoire du pouvoir la lecture de ce document de référence s'impose. Ce texte novateur a été rédigé dans la perspective d'une présentation orale à l'occasion des VIII^e Assises nationales de la recherche stratégique organisées par le CSFRS le 30 novembre 2017 à Paris, Ecole militaire, amphithéâtre Foch. Jacques de Saint Victor et Jean-François Gayraud ont brillamment assuré la première table ronde intitulée : « Les hybrides : la nouvelle perspective stratégique ».

Jean-François Gayraud :

Les Assises nationales de la recherche stratégique de 2016 ont eu pour thème : « la fragmentation du monde ». Autrement dit : la planète devient une marqueterie de plus en plus fine d'Etats, parfois vides de puissance. Cette réalité géopolitique majeure est tout à la fois l'origine et la conséquence du Chaos que nous vivons et par là même du bouleversement complet de la scène des violences tant politiques que prédatrices. Fin 2017, sur le « Terrorisme » et le « crime organisé » : où en sommes-nous réellement ? Quand s'achève le XX^e siècle, les qualificatifs et labels peinent à définir la réalité nouvelle, fluide, complexe et multidimensionnelle. Outre le

Revue de presse d'Espritsurcouf n° 52

mur de Berlin (1989), le Bloc de l'Est a pulvérisé en s'écroulant d'autres obstacles jadis infranchissables. Physiques, intellectuels, psychologiques, ces « murs » ont cédé, révélant de nouveaux acteurs, pour part politiques, pour part criminels. Jusqu'alors distincts et séparés, des corps hétérogènes et inconciliables tels l'eau et l'huile, font désormais symbiose, voire fusionnent. Les acteurs « politiques » (terrorisme, guérillas, milices, mouvements de libération) et « droit commun » (bandes, gangs, cartels, mafias) qui hier vivaient séparés dans les espaces et logiques de la Guerre froide, sont soudain précipités (au sens chimique) sur la même scène violence et prédatrice.

La violence est devenue un *Janus bifrons*.

Ainsi, l'impensable est devenu possible. Provoqué par ce brutal changement d'écosystème, un phénomène de *mutation* a rapproché – parfois même, uni – deux espèces hier étrangères l'une à l'autre, le brigand et le militant. Désormais les entités dangereuses ne relèvent plus de catégories uniques, soit politiques, soit criminelles. Ce phénomène, nous le nommons *hybridation*.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.diploweb.com/Terrorisme-et-crime-organise-Une-nouvelle-perspective-strategique-les-hybrides.html>

[Retour au sommaire](#)

3 – Pour l'amiral Prazuck, la France est la seconde puissance maritime du monde. (Zone militaire, Laurent Lagneau)

Incontestablement, lors que l'on considère les moyens de l'US Navy et de l'US Coast Guard ainsi que l'étendue de leur zone économique exclusive (ZEE), les États-Unis constituent la première puissance maritime du monde. Mais qui est la seconde? Pour l'amiral Prazuck, le chef d'état-major de la Marine nationale (CEMM), la France occuperait la seconde position. Devant la Chine, qui étoffe chaque jour davantage ses forces navales (ces dernières ont mis en service, rien qu'en 2016, 25 nouveaux navires). Certes, avec une zone économique exclusive (ZEE) de près de 11 millions de kilomètres carrés (la seconde du monde, derrière celle des États-Unis), la France est incontestablement un pays à vocation maritime. Cela étant, cela suffit-il pour dire qu'elle est la « seconde puissance maritime » à l'échelle mondiale, sachant que la souveraineté sur un domaine maritime ne vaut que si on est en mesure de la faire respecter? En tout cas, l'on prendrait moins de risque à dire que la Marine nationale est la « première » d'Europe. Encore que, cela fait aussi débat. « De nombreuses personnes se sont demandé si j'avais eu raison de dire que la marine française était la première marine européenne », a ainsi admis l'amiral Prazuck, lors de sa dernière audition devant les députés de la commission de la Défense nationale. Qu'en sera-t-il en 2025, c'est à dire à la fin de la Loi de programmation militaire, actuellement discutée au Parlement ? « Cela dépendra aussi des autres marines, en particulier de celle qui occupe la troisième place. Si elle donne un coup de reins... », a répondu le CEMM. Toutefois, a-t-il fait observer, il y a « de nombreuses façons d'établir un classement : par le nombre de bateaux, par le nombre de marins, par le tonnage... » Aussi, l'amiral Prazuck se place sur le terrain des capacités et non du tonnage pour justifier son affirmation. « Je retiens surtout l'extrême variété de compétences de notre marine nationale, du porte-avions à catapulte aux sous-marins, en passant par les forces spéciales et la chasse embarquée ou les hélicoptères de lutte anti-sous-marine. Cette variété de compétences ne se retrouve que dans la marine américaine, mais elle est dix fois supérieure en nombre à la marine française. Je me demande

parfois comment nous arrivons à accomplir un tel exploit. Cela signifie, en tout cas, que nous avons des marins hors du commun », a-t-il fait valoir auprès des députés.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.opex360.com/2018/03/24/lamiral-prazuck-france-seconde-puissance-maritime-monde/>

[*Retour au sommaire*](#)

ÉCONOMIE

1 – L'émergence d'un besoin de solidarité stratégique (Infoguerre, Christian Harbulot)

L'évolution des rapports de force entre les puissances a battu en brèche la croyance en un monde régulé par une mondialisation des échanges bénéfique à tous. La fragilité du monde actuel et les multiples menaces qui résultent de la confrontation entre différentes forces (puissances, monde financier, firmes multinationales, sociétés civiles) rend l'économie indissociable de la notion de résilience d'un peuple sur un territoire. Le progrès et le marché ont dicté la ligne de conduite des sociétés humaines depuis l'ère des révolutions industrielles. Tout au long du XIXe et du XXe siècle, le problème principal a été le développement. Les pays industrialisés étaient le modèle à suivre. Au début du XXIe siècle, des limites de cette dynamique ont commencé à apparaître. La vulnérabilité d'un État n'est plus seulement mesurée par ses difficultés à se développer comme c'était le cas lors des débats sur les rapports Nord/Sud. Un État peut être menacé par les rapports de force qui existent autour de l'énergie, sur l'accès aux ressources, aux matières premières et à l'eau. Ce sont des sujets quasi permanents de confrontation dans certaines parties du monde. Le résultat de cette guerre économique larvée oblige les États à s'interroger sur la manière de préserver leurs acquis socio-économiques. Ils doivent être capables dans le même temps de répondre à des nouveaux besoins générés par les contraintes géoéconomiques, les évolutions du marché, les crises financières et les revendications des catégories socioprofessionnelles. La solidité d'un État se mesurera à terme sur sa manière d'anticiper et de résoudre ces nouvelles formes de rapport de force. Il faudra trouver d'autres méthodes de réflexion que la terminologie militaire et la qualification juridique pour formuler les réponses adéquates en particulier dans la définition de ce qui doit être considéré comme stratégique. L'intégrité du territoire et la protection des populations ne peuvent plus être considérés comme les deux seules priorités primordiales d'un État de Droit^[1]. Il serait peut-être utile de réfléchir sur une nouvelle forme de priorité qui renforce la notion d'intérêt général^[2] par la solidarité stratégique qui s'imposerait dans certains cas de figure. J'entends par solidarité stratégique, des décisions de moyen/long terme pour la préservation du bien commun^[3]. Cette notion de la solidarité stratégique renvoie à la capacité de résilience d'un État confronté non seulement aux crises mais aux limites du progrès (cf. par exemple les effets de la pollution industrielle) et du marché (cf. les risques générés par une situation de dépendance alimentaire ou énergétique).

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://infoguerre.fr/2018/03/lemergence-dun-besoin-de-solidarite-strategique/>

[Retour au sommaire](#)

2 – L'Arabie saoudite dans les eaux agitées de la réforme économique (Orient XXI, Karen E.Young)

Les réformes économiques engagées en Arabie saoudite et qui visent, entre autres, à assurer la « saoudisation » du marché du travail et une plus grande participation des femmes comportent des risques. Notamment durant la période de transition qui voit le départ d'un grand nombre de travailleurs étrangers. Le 25 février 2018, la Direction générale de la sécurité publique saoudienne a annoncé qu'elle autoriserait les femmes à servir dans l'armée comme simples soldats. Le site de candidatures en ligne a été submergé de demandes en dépit des nombreuses restrictions concernant l'âge, la taille, le poids, le mariage avec un étranger et le lieu d'habitation du tuteur. Le marché du travail saoudien offre de plus en plus de possibilités aux femmes. À la faveur d'un remaniement complet de l'état-major et du gouvernement, Tamadour Bint Youssef Al-Ramah est devenue ministre adjointe du travail — un pas de plus vers l'intégration d'un plus grand nombre de femmes dans le conseil des ministres saoudien. La féminisation de la population active est probablement le facteur le plus important pour la croissance économique du royaume à moyen terme. La « saoudisation », c'est-à-dire le fait de réserver certains emplois et certains secteurs aux ressortissants saoudiens, fait partie des efforts du gouvernement pour réduire la masse salariale du secteur public et pour réformer le secteur privé. En janvier, le gouvernement a annoncé qu'il élargirait sa liste d'emplois réservés aux Saoudiens à la vente de montres, de lunettes, d'équipement et d'appareils médicaux, électroménagers et électroniques, de pièces automobiles, de matériaux de construction, de tapis, de voitures et de motos, de meubles, de vêtements pour enfants et d'accessoires pour hommes, d'ustensiles de cuisine pour la maison et de confiseries. La nature expérimentale de la saoudisation soulève de nombreuses questions sur le choix des secteurs ciblés, ainsi que sur la capacité des petites entreprises à faire face à l'augmentation des salaires si elles emploient des nationaux. Malgré tout, cette politique devrait offrir des perspectives à tous les Saoudiens, et surtout aux Saoudiennes.

Malaise dans la population

Une série de réformes vise à rationaliser les coûts du carburant et de l'électricité ; une nouvelle taxe sur la valeur ajoutée, ainsi qu'une aide en espèces ciblée pour les familles à faible revenu, par l'entremise du « Citizens Account Program » (« comptes des citoyens »)¹. Tout cela perturbe l'économie, alors que les familles tentent d'établir leur budget mensuel de dépenses. Les prix de l'énergie ont été multipliés par deux ou trois et le prix de l'essence a augmenté de 80 à 120 % en 2017, selon une étude d'EFG Hermes. L'humeur des consommateurs en Arabie saoudite est à l'inquiétude, autant parmi les Saoudiens que parmi les étrangers. Tout comme l'idée de femmes soldats saoudiennes teste les limites de la société, la confiance des consommateurs est érodée par la question : « qu'est-ce qui nous attend encore ? » L'indice Ipsos de confiance des consommateurs pour la fin de l'année 2017 montre des projections négatives constantes en matière d'emploi, d'investissement et de croissance. L'index des directeurs des achats (Purchasing Managers' Index, PMI) de Emirates NBD a enregistré une forte baisse, passant de 57,3 en décembre 2017 à 53,0 en janvier 2018, soit le plus bas niveau dans l'histoire du sondage. Ce malaise est d'autant plus troublant qu'il accompagne les dépenses budgétaires les plus importantes de l'histoire saoudienne récente. Le budget a augmenté pour 2018 et, conjugué aux dépenses supplémentaires du fonds d'investissement public, 340 milliards de riyals saoudiens (environ 73,70 milliards d'euros) sont prévus pour 2018. Pour faire bonne mesure, le gouvernement a reporté à 2023 son engagement à produire un budget équilibré. Toutefois, la méthode consistant à sortir du marasme actuel par la dépense comporte des risques intrinsèques. L'un des facteurs clés du sentiment des consommateurs et du malaise général, en particulier dans le secteur privé, c'est la population expatriée, victime involontaire des réformes. Pour ceux qui restent, l'augmentation du coût de la vie a été considérable. Pour ceux qui partent, leur absence aggrave la faiblesse de l'activité économique. Et beaucoup s'en vont. Représentant le tiers de la population d'Arabie saoudite, les travailleurs étrangers sont soumis à l'augmentation des prix, sans le coussin amortisseur du Citizens Account Program ni de la reprise des allocations du secteur public (seulement pour 2018).

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://orientxxi.info/magazine/l-arabie-saoudite-dans-les-eaux-agitees-de-la-reforme-economique,2337>

[*Retour au sommaire*](#)

3 – Statut de l’entreprise, du capitalisme financier au capitalisme responsable (Le nouvel économiste, Jean-Michel Lamy)

L’intérêt propre et la raison d’être de l’entreprise élargis aux enjeux sociaux et environnementaux Voilà pour de bon la mère des réformes. L’entreprise va pouvoir s’épanouir en intégrant à son statut des objectifs sociaux et environnementaux. Et les actionnaires n’auront rien à y redire puisqu’il y aura dans ce cas le double feu vert du Code civil et du Code de commerce. Pour la première fois depuis sa rédaction sous Napoléon, l’article 1833 du Code civil sera modifié à cet effet pour introduire la notion “d’intérêt propre élargi”. Quant au Code de commerce, il sera complété par une référence à la “raison d’être de l’entreprise” qui permettra à un conseil d’administration d’en définir librement les modalités et de les retranscrire dans un statut.

Bataille d’Hernani

C’est la possibilité pour le système productif d’amorcer dans un cadre juridique stable la réorientation de ses comportements dans une perspective de long terme. À ce jour, l’opinion publique ne prête pas trop d’attention à cette future législation. Parce qu’elle est encartée dans la soixantaine de mesures du projet de loi Pacte (Plan d’action pour la croissance et la transformation de l’entreprise). Les esprits chagrins ne voient d’ailleurs dans ce “Pacte” que cosmétique pure, ou au mieux un aménagement de l’existant. Le projet, programmé en principe au Conseil des ministres du 2 mai, ne serait examiné à l’Assemblée nationale qu’en fin de session en juillet. Il y a des urgences bien plus médiatiques ! Parions pourtant que les historiens qualifieront cette réforme de tournant conséquent dans la lutte contre un court-termisme qui gangrène tous les secteurs de l’économie. Un capitalisme plus responsable pourrait marquer des points. Par ailleurs, l’expansion culminant à 2 %, la consolidation de la croissance promise par le Pacte peut paraître moins urgente. Là encore, il n’en est rien. Exemple. Le lissage dans le temps des seuils fiscaux prévu pour les entreprises qui grandissent est loin d’être anodin. Exemple encore. La participation obligatoire pour toutes les entreprises par suppression du seuil des 100 salariés et baisse de la taxation du forfait social de 30 % à 16 % facilitera l’attachement à l’esprit entrepreneurial. En réalité, la concertation autour du projet “Pacte” organisée par Bercy a tourné à une bataille d’Hernani entre initiés. Les tenants du statu quo juridique napoléonien se sont heurtés aux partisans d’une conception de l’entreprise ouvrant les fenêtres à toutes les parties prenantes. Nul n’aura été étonné que Pierre Gattaz, président du Medef, se situe dans le premier camp. De même, nul n’aura été surpris que la CGT, dans le second camp, veuille “faire assumer aux actionnaires les coûts sociaux de court et long terme résultant de choix de gestion”. Dans ce dialogue de sourds, tout l’art de Bruno Le Maire, ministre en charge du projet Pacte, est de déminer le terrain. Pour ce faire, il a bénéficié de l’aiguillon d’Emmanuel Macron qui a tranché en faveur d’une intervention sur le Code civil. Le ministre a bénéficié également de l’atout que représente le rapport très consensuel ‘Entreprise et intérêt général’, signé de Jean-Dominique Senard, patron de Michelin, et de Nicole Notat, ancienne secrétaire générale de la CFDT. Dans une société française de longue date crispée dans une lutte frontale entre facteur capital et facteur travail, c’est précieux.

Retrouvez l’intégralité de l’article avec ce lien :

<https://www.lenouveleconomiste.fr/statut-de-lentreprise-du-capitalisme-financier-au-capitalisme-responsable-62870/>

[Retour au sommaire](#)